

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Wellington Dynamic Diversified Income Fund

EUR D M4 DiH

Wellington Dynamic Diversified Income Fund (le « Fonds »), un fonds de Wellington Management Funds (Ireland) plc (la « Société »)

ISIN : IE00BFYFOV65

Société de gestion du Fonds : Wellington Luxembourg S.à r.l.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds cherche à générer un rendement régulier avec une concentration secondaire sur la croissance du capital.
- Le Fonds sera activement géré et investira dans différents actifs mondiaux, y compris les actions, les obligations souveraines, les obligations d'entreprises et les obligations liées à l'inflation, en ayant recours à une allocation d'actifs dynamique, en vue d'atteindre son objectif visant à déclarer des revenus de dividendes compris entre 5 % et 8 % de sa Valeur liquidative en USD, par an.
- Le Fonds sera en règle générale diversifié entre les devises, activités, secteurs, émetteurs, capitalisations boursières et pays à l'échelle mondiale, y compris dans les marchés émergents.
- Le Fonds peut investir, soit directement, soit via des instruments dérivés, dans des actions et autres titres présentant des caractéristiques similaires à celles des actions, des obligations (à taux fixe ou flottant), émis par des États, agences, entités supranationales ou des émetteurs privés ; des titres adossés à des hypothèques ou des actifs ; des titres qui allient les caractéristiques d'obligations d'entreprises et d'actions privilégiées ; des liquidités et quasi-liquidités, ainsi que des obligations indexées sur actions et des matières premières (via instruments dérivés). Le Fonds ne sera soumis à aucune restriction quant à la qualité de crédit des titres individuels. La devise est activement gérée.
- Les instruments dérivés seront utilisés pour couvrir (gérer) le risque et/ou la volatilité et à des fins d'investissement (notamment pour s'exposer à un titre, créer un effet de levier et/ou une position courte, pour une allocation d'actifs efficiente). Les instruments dérivés constitueront une partie significative de la stratégie et auront un impact sur la performance.
- Le Compartiment ne tient compte d'un indice de référence ni lors de la constitution du portefeuille, ni à des fins de comparaison des performances.
- La Catégorie d'actions versera normalement des dividendes générés par le revenu sur une base mensuelle. Le niveau de revenu des investissements généré par le Fonds n'est pas garanti et dépend des conditions de marché. Si le niveau de revenu est considéré comme insuffisant, des dividendes peuvent être payés sur le capital, ce qui peut impacter la croissance potentielle du capital et le réduira, potentiellement jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus. Les dividendes versés par cette Catégorie d'actions couverte comprendront un montant basé sur la différence entre les taux d'intérêt des devises de référence de la Catégorie d'actions et du Fonds. Ce montant peut faire croître ou diminuer le dividende payé.
- Des actions peuvent être achetées ou vendues quotidiennement, conformément au Prospectus. La devise de référence du Fonds est USD.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds ne doit pas constituer une part conséquente d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.
- Cette catégorie d'Actions cherchera, par le biais d'instruments dérivés, à procurer au Compartiment une performance similaire dans la devise de référence de celui-ci en limitant l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie de Parts et la devise de référence du Compartiment.

Des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement figurent dans le Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

< À RISQUE PLUS FAIBLE

< À rendement généralement plus faible

À RISQUE PLUS ÉLEVÉ >

À rendement généralement plus élevé >



L'indicateur mesure non pas le risque de perte de capital, mais les hausses et les baisses antérieures de la valeur du Fonds. Il se fonde sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentatif du profil de risque futur du Fonds. Si le Fonds a été lancé il y a moins de 5 ans, un historique représentatif, tel que celui d'une Catégorie d'actions ou d'un indice comparable, peut avoir été utilisé pour créer l'indicateur.

- L'indicateur peut changer au fil du temps et ne saurait constituer un objectif ou une garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est classé dans la catégorie 7 car, au cours des cinq dernières années, les variations annuelles moyennes des performances ont été égales ou supérieures à 25 %.

RISQUES MATÉRIELS LIÉS AU FONDS QUI NE SONT PAS COMPLÈTEMENT PRIS EN COMPTE PAR L'INDICATEUR :

NOTATION INFÉRIEURE À INVESTMENT GRADE : Les titres assortis d'une notation inférieure ou non notés peuvent comporter un risque de défaut significativement plus grand que les titres investment grade, peuvent être plus volatils, moins liquides et peuvent impliquer de plus hauts frais de transaction.

CAPITAL : Les marchés d'investissements sont soumis à des risques économiques, réglementaires, politiques et liés au sentiment du marché, susceptibles de provoquer des pertes de capital imprévues.

CONTREPARTIE : Les institutions avec lesquelles le Fonds peut négocier ou investir, ou auprès desquelles les actifs peuvent être confiés, peuvent faillir à leurs obligations, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité opérationnelle ou la valeur de votre investissement.

CRÉDIT : La valeur d'une obligation peut baisser, ou l'émetteur/le garant peut faillir à ses obligations de paiements. De manière générale, les obligations à notation inférieure comportent un plus grand degré de risque de crédit que les obligations mieux notées.

DEVISE : La valeur du Fonds peut être impactée par les fluctuations des taux de change. En raison du risque de change, le Fonds peut être sujet à une importante volatilité.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS : Des risques spécifiques tels que des problèmes opérationnels, de la complexité et une valorisation peuvent découler de l'éventuelle utilisation des instruments dérivés.

MARCHÉS ÉMERGENTS : Les marchés émergents peuvent être soumis aux problèmes de conservation, au risque politique et à la volatilité. L'investissement dans des devises étrangères comporte des risques de change.

ACTIONS : Les investissements peuvent être volatils et peuvent fluctuer au gré des conditions de marché et de la performance des sociétés individuelles ainsi que de celle du marché d'actions dans son ensemble.

COUVERTURE : Toute stratégie de couverture impliquant le recours à des instruments dérivés pourrait ne pas garantir une couverture parfaite.

TAUX D'INTÉRÊT : La valeur des obligations a tendance à baisser à mesure que les taux augmentent. La variation de valeur est plus importante pour les obligations à plus long terme que celles à plus court terme.

EFFET DE LEVIER : L'effet de levier est susceptible de fournir davantage d'exposition au marché que le montant investi ou placé en dépôt lorsque la transaction est effectuée. Les pertes peuvent donc être supérieures au montant investi au départ.

LIQUIDITÉ : Le Fonds peut investir dans des titres qui sont moins liquides et pourraient être plus difficiles à acheter ou vendre en temps opportun et/ou à leur juste valeur.

OPÉRATIONNEL : L'impact de pannes des systèmes, des procédures internes et de l'erreur humaine.

VENTE À DÉCOUVERT : Une vente à découvert expose le Fonds à un risque de hausse de la valeur de marché d'un titre vendu à découvert ; il pourrait en découler une perte théoriquement illimitée.

SOCIÉTÉS À PETITE ET MOYENNE CAPITALISATIONS : Les valorisations des sociétés à petite et moyenne capitalisations peuvent être plus volatiles que celles de leurs homologues à grande capitalisation. Elles peuvent également être moins liquides.

DURABILITÉ : Un Risque en matière de durabilité peut être défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. De plus amples informations sur les Risques spécifiques en matière de durabilité sont disponibles dans le prospectus du Compartiment.

La section « Facteurs de risques » du Prospectus comporte une description plus détaillée des facteurs de risque applicables au Fonds.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi/que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Séparément, votre conseiller financier ou intermédiaire peut vous demander de payer une commission de transaction.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	1.45%

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	S/O

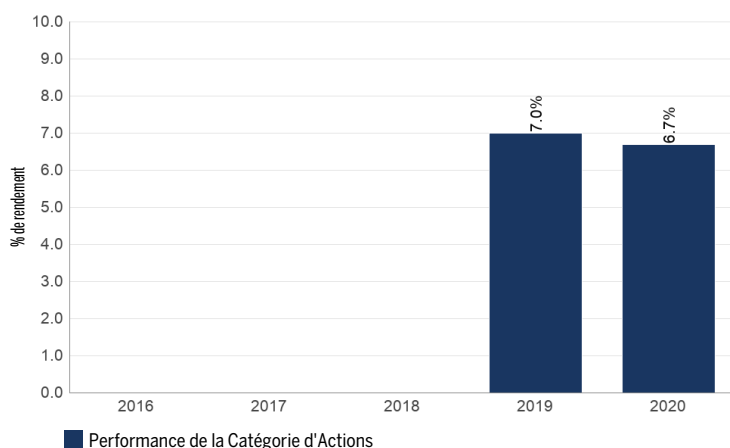
Le montant des frais courants se fonde sur les frais pour la période de 12 mois terminée en décembre 2020. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.

Le montant des frais courants ne tient pas compte des coûts des opérations de Compartiment, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des Actions d'un autre organisme de placement collectif.

Les frais d'entrée indiqués dans la section « Frais ponctuels » correspondent au montant maximal susceptible d'être déduit de votre souscription par votre conseiller ou intermédiaire financier avant qu'elle soit investie. Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller ou intermédiaire financier concernant les frais d'entrée réels et toute autre commission de transaction à lui payer.

La section « Frais et charges » du Prospectus comporte une description plus détaillée des frais applicables au Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.
- Toute performance attribuée à une Catégorie d'Actions s'exprime en variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie d'Actions à la fin de chaque exercice, ajustée pour refléter le réinvestissement de toute distribution déclarée sur l'année. La performance mentionnée s'entend après déduction des frais courants. Les éventuels frais d'entrée/de sortie ou les taxes susceptibles de découler d'un investissement dans cette Catégorie d'Actions sont exclus de ce calcul.
- L'année de lancement de la Catégorie d'actions est 2018.
- Le graphique affiche la performance annuelle en EUR.
- La Catégorie d'Actions n'est pas gérée par rapport à un Indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPOSITAIRE : State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Le Prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, les statuts, et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant et service de paiement en Suisse :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich
Selnastrasse 16
8002 Zurich
Suisse

SÉPARATION DU PASSIF : L'actif et le passif de chaque Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Par conséquent, un Fonds est uniquement responsable de son propre passif.

DROITS DE CONVERSION : Les investisseurs peuvent échanger leurs Actions d'une catégorie ou d'un Compartiment contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment, pour autant que certaines conditions énoncées dans le Prospectus soient respectées.

LÉGISLATION FISCALE : La législation fiscale du pays d'origine de la Société peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : La responsabilité de Wellington Luxembourg S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds à compartiments multiples.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ : Le présent document décrit une Catégorie d'Actions d'un Fonds de la Société, tandis que le Prospectus et les rapports annuels sont préparés pour l'ensemble de la Société dont le nom figure au début du document.

SWING PRICING : Le Fonds peut subir des effets de dilution de la Valeur nette d'inventaire en raison d'achats et de ventes d'Actions par les investisseurs à des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transaction. Pour remédier à cette situation, un mécanisme de swing pricing partiel est actuellement utilisé afin de protéger les intérêts des Actionnaires.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : Une copie de la politique et des pratiques de rémunération de la Société est disponible à l'adresse suivante : http://sites.wellington.com/KIIDS_wmf/. Une copie papier est disponible sans frais et sur demande.